

DANGER ALERTE

LES CHANTIERS DE DÉMOLITION : DES DANGERS QUI CHANGENT À MESURE QUE LE LIEU DE TRAVAIL CHANGE

La main d'un travailleur a été écrasée lorsque le tuyau qu'il coupait à l'aide d'une torche a soudainement tombé. Sa main a été coincée entre les parties supérieure et inférieure. On avait enlevé une partie du tuyau sur lequel il travaillait le jour précédent, ce qui a réduit l'intégrité structurale de la partie inférieure.

Étant donné que les chantiers de démolition ne cessent pas de changer, les dangers qui s'y trouvent ne sont pas constants. Des lieux de travail qui changent d'une heure à l'autre présentent un défi pour les employeurs et les employés. Une bonne planification des travaux et une évaluation des dangers peuvent prévenir les blessures.

Exemples de risques associés à la démolition :

- Élimination de matériaux et de débris par l'entremise d'ouvertures dans le plancher ou le toit
- Étayage inadéquat pour maintenir l'intégrité structurale des bâtiments
- Mauvais emplacement des installations de services publics
- Affichage et éclairage inadéquats
- Usage d'outils à main et électriques, et d'équipement de soudage
- Plates-formes de regroupement de déchets et matériaux qui tombent

Travail sécuritaire NB recommande les mesures de prévention qui suivent :

- Avoir un plan de démolition détaillé.
- Tenir des réunions de sécurité sur les lieux à intervalles réguliers et encourager la participation des travailleurs.
- Effectuer des inspections fréquentes et périodiques du chantier.
- Veillez à ce que les surveillants soient capables de dépister et de maîtriser les dangers.
- Assurer que les travailleurs sont adéquatement formés et qu'ils reçoivent les bonnes instructions pour effectuer leurs tâches.
- Réduire l'exposition à des matières dangereuses comme l'amiante, le plomb et les BPC.
- Procéder à la détermination des dangers et à l'analyse des tâches pour chaque nouveau défi.
- Offrir l'équipement de protection individuelle requis par règlement.

